



Un milieu en héritage
Our Heritage, Our Home

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE BURY

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Karen Blouin, directrice générale et secrétaire-trésorier de la susdite Municipalité, que le règlement numéro 401-1-2018 «**Taxation et tarification municipale pour l'année 2018 et les conditions de perception modifiant le règlement numéro 401-2018**» a été déposé lors de la réunion du 5 mars 2018 avec dispense de lecture. Les membres du conseil ont chacun reçu copie du règlement.

Copie du règlement est disponible sur demande au bureau de la directrice-générale et secrétaire-trésorière.

.....
PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned, Karen Blouin, Director General and Secretary-Treasurer of the above-mentioned municipality, that Bylaw number 401-1-2018 «**Municipal taxation and tariffs for 2018 and conditions of collection modifying bylaw 401-2018** » was deposited at the March 5th, 2018 meeting with dispense of reading. The members of Council each received a copy of the bylaw.

A copy of the Bylaw is available upon request at the office of the Director-General and Secretary-Treasurer.

.....
En vigueur ce 6 mars 2018.

Karen Blouin
Directrice générale et secrétaire-trésorière